**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 36 (1948)

**Heft:** 759

Artikel: Uue [i.e. une] commémoration à l'Ecole d'études sociales de Genève

**Autor:** M.-L.P.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266678

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Travail du C. I. F. en faveur des N. U.

Comme organisation non-gouvernementale, le C. I. F. est un moyen d'expression de l'opinion publique. Il groupe des femmes de milieux très divers, expertes dans les questions économiques et sociales, et peut appuyer et recommander les Déclarations et Conventions du Conseil Economique et Social, telles la Déclaration des Droits de l'Homme, les conventions sur la traite des femmes, la répression des stupéfiants, les projets de convention concernant le Génocide, etc., etc.

Par ses conseils nationaux, et ses commissions permanentes, il aide à résoudre des problèmes tels que l'établissement des réfugiés avec leurs familles, la reconstruction en matière d'éducation, et le dévelopmement d'une collaboration effective entre les Organisations non-gouvernementales et Comme organisation non-gouvernemen-le, le C. I. F. est un moyen d'expression

les Organisations non-gouvernementales et les N.U.

Ш

#### Principes fondamentaux.

Le C. I. F. s'oppose fermement à toute discrimination de sexe, de race et de re-ligion, comme l'expriment ses statuts et le préambule de la Charte des N. U. par les mots: «... proclamer à nouveau tre foi dans les droits fondamentaux res mots: «...proclamer a nouveau no-tre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes ainsi que des nations grandes et petites».

Dr Renée Girod.

## **Uue commémoration** à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève

1918-1948: trente ans se sont écoulés de-puis la fondation de l'Ecole d'études sociales, dont les premiers cours furent donnés pré-cisément dans cette salle de l'Athénée où, pour fêter l'événement, le Comité directeur avait voulu, à côté de tous ceux qui contribuent à la bonne marche de l'institution, à

buent à la bonne marche de l'institution, à côté aussi des élèves, convoquer les amis.

M. Robert Dottrens, président du Comité, fait revivre le passé, évoquant les figures des pionniers et de tous ceux dont le dévouement, l'énergie, la compétence réussirent à vaincre les difficultés, qui ne manquèrent pas, pour amener l'Ecole à la situation qu'elle occupe aujourd'hui, à la réputation dont elle jouit à l'étranger comme en Suisse.

MIlle E. Burckardt, trésorière depuis 27

joun a tetranger comme en Suisse.

Mlle E. Burckardt, trésorière depuis 27
ans a assisté elle-même au développement
graduel de l'Ecole de Malagnou, elle relève le
fait que le nombre des élèves n'a cessé de
croître jusqu'à l'affluence depuis les trentesont du début.

sept du début.

M. H. Delarue, directeur de la bibliothèque publique et universitaire et professeur à l'Ecole des bibliothécaires, fait remarquer à l'auditoire que, lorsqu'il fut question d'or-ganiser un service de bibliothécaires, chaa rauditoire de los los la riut question à or-ganiser un service de bibliothécaires, cha-cun se demandait où allait conduire cette ini-tiative : les offres de places pour bibliothé-caires étant peu nombreuses. La réussite fut inespérée. Les premières diplômées, au nombre desquelles il faut ci-ter Mlle Rivier, rendirent de si grands servi-ces dans les restes où elles fuvest recorpées

ces dans les postes où elles furent nommées, que, depuis lors, les candidates ont toujours trouvé du travail. C'est le tour de la directrice, Mlle H.-L. Cornaz. S'adressant aux élèves, elle veut, ce soir, à l'ouverture d'un nouveau semestre,

les éclairer sur leur tâche future, et non seu-lement sur les connaissances techniques, in-dispensables aujourd'hui, mais aussi sur la grandeur de leur mission. Mlle Nossy parla avec émotion au nom des anciennes élèves et M. Albert Picot, con-seilles d'Estat sint para et le la con-

seiller d'Etat, vint apporter les vœux des

suivit un agréable intermède musical : Suivit un agréable intermède piano, après chant avec accompagnement de piano, après quoi le président donna la parole à Mile A. Racine, directrice de l'Ecole centrale de service social et professeur à l'Université libre de Bruxelles

Un beau titre de conférence pour l'occasion: «Grandeur et servitude du service so-cial». L'année 1948 compte dans les anna-les du service social. Il y a 50 ans qu'avait lieu le premier cours à New-York; maintenant il y a de par le monde plus de 200 écoles sociales, dont 15 en Belgique où l'on fait ac-tuellement un grand effort pour élargir les débouchés.

D'une façon générale, la conférencière estime que les travailleurs sociaux ne jouissent pas de la considération qui leur serait due, à commencer par le traitement, souvent inférieur à celui d'une dactylo de dix-sept ans, et, dit-elle encore, comme ce sont surtout des femmes — et des femmes bien préparées — qui se consacrent au service social, trop souvent des hommes non préparés prennent leur place. Pour organiser solidement la profession, il convient de donner aux élèves une idée réaliste des choses en leur apprenant, entre autres, à combattre les préjugés. D'une façon générale, la conférencière es-

ant, entre autres, à combattre les préjugés.

Après cette intéressante, mais forcément longue séance, un certain nombre d'invités se retrouvèrent avec les organisateurs dans la proche et accueillante Maison internationale des étudiants où des conversations parti-culières se nouèrent au cours de la réception. M.-L. P.

### DE-CI, DE-LA La première sénatrice aux Etats-Unis.

La première sénatrice aux Etats-Unis.

La députée républicaine Margaret Chase
Smith, qui a déjà fait cinq législatures à la
Chambre des représentants, a été élue au
Sénat à l'occasion d'une élection complémentaire. Cette première sénatrice est âgée de
49 ans, elle exerçait auparavant la profession de téléphoniste.

Les femmes dans les commissions

officielles du canton de Fribourg.

Sur une quarantaine de commissions où la présence de femmes serait désirable et qui na presence de remmes serait desirable et qui comptent 372 membres, on ne relève la pré-sence que de 12 femmes (1 dans la Commis-sion des études, 6 dans la Commission d'ap-prentissage pour la profession de couturière, 1 dans celle des coiffeuses, 1 dans la Com-mission de la bibliothèque cantonale et uni-versitaire, 1 dans la Commission administra-tive fondation del Sci. N. 1, 2 dans la Comtive, fondation del Soto N. 1, 2 dans la Commission Jeanne-Marie, aide aux enfants tu-

Les commissions scolaires dépendent des communes, la loi fribourgeoise ne fait pas d'opposition à ce que les femmes en fas-sent partie, on devrait utiliser cette possibilité.

sent partie, on devrait utiliser cette possibilité. Les commissions d'assistance cantonale, ne comptent qu'une femme sur 25 membres. Les commissions d'hyqiène ne comptent que des membres masculins (sauf la fondation Jeanne-Marie déjà citée). Et pourtant leur présence serait utile au conseil d'administration de l'Hôpital cantonal, à la commission de santé et à la commission préconsultative du sanatorium cantonal.

# IN MEMORIAM

#### Marie Tribolet

Cette femme d'élite, fondatrice de la sec-Cette femme d'ente, iondatrice de la sec-tion neuchâteloise d'utilité publique des fem-mes suisses, vient de s'éteindre à Neuchâtel, après une longue vie, entièrement vouée au service du prochain. Son œuvre maîtresse fut la création du « Restaurant neuchâtelois sans alcool». Les belles salles servent de lieu de réunion à bon nombre de sociétés, entre autres l'Association du suffrage féminin, dont Marie Tribolet fut un membre zélé et

Dès la première guerre, Marie Tribolet réa des œuvres d'entr'aide et d'utilité pu-Des la première guerre, Marie Tribolet créa des œuvres d'entraide et d'utilité publiques fort appréciées; son foyer d'accurel pour enfants, au sortir de l'école rendit les plus grands services aux mères occupées hors de la maison — toutes les détresses trouvaient chez elle une oreille attentive.

Toutes ces activités n'empêchèrent pas Marie Tribolet d'exercer, jusqu'à la retraite, une activité professionnelle fort appréciée; elle fut la première femme à enseigner les sciences commerciales à l'Ecole supérieure de commerce, lors de sa fondation.

Féministe convaincue, elle a su éveiller les énergies de la femme et la rendre consciente des tâches multiples qui l'attendent dans la société.

alls la societé. Elle laissera un souvenir durable dans la ille qu'elle a tant aimée et où elle a dé-loyé une si grande activité, toute au service des autres.

## Jeanne Guisan

Dans le petit cimetière d'Epalinges a été ensevelie, le 24 septembre, une femme d'élite, ensevelie, le 24 septembre, une femme d'élite, une excellente pédagogue, une philanthrope discrète, Mlle Jeanne Guisan, la sœur du professeur de théologie René Guisan, dont le souvenir n'est pas perdu. Mlle Guisan possédait à Epalinges, avec son amie Mlle R. Demiéville, une petite maison de campagne où elle a passé des jours paisibles lorsqu'elle dut plus ou moins renoncer à ses courses de montagne.

Mlle Guisan a enseigné pendant 27 ans à l'Ecole Vinet, que son frère a dirigée, et qu'elle aussi a dirigée par interim; de son école, elle savait tout; elle connaissait tout le corps enseignant, toutes les élèves. L'Ecole Vinet occupait toutes ses pensées ou pres-

Vinet occupait toutes ses pensées ou pres-

que, et elle a rédigé avec ferveur l'inté-ressant journal des Anciennes Elèves. Pendant des dizaines d'années, elle s'est consacrée également à l'Hospice de l'Enfance, où elle s'occupait des petits malades. Elle avait été infirmière, sauf erreur en France, product l'entre des l'en avait eté infirmiere, saut erreur en rrance, pendant l'autre guerre, et suivait de près le développement de La Source, école de garde-malades de la Suisse romande; elle faisait partie du conseil de l'école depuis

Mlle Guisan a été une des fondatrices e la section de Lausanne du Club suisse de la section de Lausanne du Club suisse de femmes alpinistes, en 1918, et elle a rédigé son journal mensuel, où elle a fait paraître maints articles, des souvenirs racontés avec humour; elle avait une façon bien à elle de s'exprimer, de raconter; elle savait beaucoup de choses, avait rencontré beaucoup de gens intéressants. C'était une personnalité d'une grande valeur, qui a beaucoup donné. coup donné.

S.B.

### M<sup>me</sup> Wasserfallen

Mme Marie Wasserfallen-Ducommun... qui est paisiblement endormie au soir de est paisiblement endormie au soir de a journée du 30 septembre dans sa 81me la journée du 30 septembre dans sa S1me année fut une pionnière du mouvement suffragiste neuchâtelois. Membre fondatrice de la section de la Chaux-de-Fonds, il y a plus de 40 ans, à une époque où il était moins bien porté encore qu'aujourd'hui d'être notoirement partisan du droit de vote des femmes, elle le fut avec une profonde conviction, avec ferveur, fidélité et distinction.

Educatrice née, mère de 6 enfants dont elle suivait les études avec intérêt, elle abordait les questions suffragistes et féministes sous l'angle d'une éducation meilleure et plus appropriée de la femme à ses tâches, comme aussi devait être poussée l'éducation du public, des autorités par des femmes capables et dignes. Elle aima toujours le travail bien fait, la haute tenue en tout et partout.

A 80 ans, en mars dernier pendant la

A 80 ans, en mars dernier pendant la campagne suffragiste des Neuchâteloises, elle nous envoyait de sa belle écriture ferme un message d'affectueux intérêt, nous rappelant u amesage u amecueux intérêt, nous rappelant que « son vieux cœur toujours suffragiste » appuyait les efforts de celles qui étaient à la brêche.

M.-H. D.

Pas de femme non plus dans les commissions qui s'occupent d'assurances sociales.

## Une loi qui tient compte de l'égalité

Une loi adoptée le 2 octobre par le Grand Conseil de Genève, sur l'organisation de l'assistance publique médicale (soins aux malades, blessés et infirmes indigents) stipule que des sistance publique medicale (soms aux malades, blessés et infirmes indigents) stipule que des représentants du personnel seront membres de la commission administrative des établissements hospitaliers en question. On choisira ces représentants du personnel parmi les fonctionnaires et employés des deux sexes, de la commission de l

de nationalité suisse, engagés à titre régulier. Merci aux députés qui ont bien voulu in-sister pour que le personnel féminin fût représenté.

### Les veuves et les patentes d'auberge.

Une veuve du canton de Bâle-Campagne s'était vu refuser une patente pour ouvrir

une auberge, parce que ces patentes ne sont pas délivrées aux femmers célibataires, divorcées ou veuves; l'intéressée forma un recours de droit public au Tribunal fédéral contre cette décision du Conseil d'Etat de Bâle-Campagne. La Cour de droit public, du Tribunal fédéral lui a donné raison et a annulé l'arrêté du Conseil d'Etat.



## Le premier grand film réalisé par des femmes :

La Fédération des Déportés et Internés po-litiques vient de présenter à Paris, Salle Pleyel, un film composé par des femmes res-capées des camps de la mort, et particuliè-rement d'Auschwitz:

### La dernière étape

### (de notre correspondante à Paris : Janine AUSCHER)

La dernière étape est celle qui mène aux chambres à gaz et aux fours crématoires. Il appartenait à une équipe polonaise, exclusivement féminine, de tourner le premier film ayant pour sujet la vie des, déportées, vouées à une mort atroce. Jusqu'ici, on n'avait livré au public que quelques bandes documentaires; à dater d'aujourd'hui, tous les pays du monde verront un grand film, magistralement conçu et exécuté, et qui, par surcroît, est l'œuvre de rescapées d'Auschwitz auxquelles on ne peut, certes, adresser le reproche de manquer de puissance...

Car, malgré ou à cause de sa sobriété, ce film baigne dans une atmosphère dramatique indiscutable; toutefois le drame ne naît pas ici d'une intrigue compliquée mais bien de La dernière étape est celle qui mène aux

la vie mème, de la vie de ces bagnardes en robe rayée dont l'existence était chaque jour à la merci d'un caprice des sadiques, hommes ou femmes S.S., qui les gardaient.
Toutes les scènes de ce film admirable seraient à citer, depuis l'arrivée des lamentables trains, à la descente desquels les fatables trains, à la descente desquels les familles se cherchent anxieusement, redoutant par dessus tout l'atroce séparation — visions qui ravivent de si pénibles souvenirs pour ceux qui les ont vécues...— 'jusqu'aux « sélections », au cours desquelles les surveillantes S. S. désignaient par jeu telle ou telle prisonnière pour le grand départ, vers l'asphyxie par le gaz...

On ne peut passer sous silence, dans un journal plus spécialement destiné aux femmes, l'horreur de l'assassinat d'un nouveauné par un médecin S.S., ni cet émouvant convoi d'enfants dont, quelques instants plus tard, une image nous montre les pauvres

convoi d'enfants dont, quetques instants plus tard, une image nous montre les pauvres jouets relégués dans une des chambres où les nazis rangeaient les objets ayant appartenu à leurs victimes... On ne peut pas non plus glisser sur l'infirmerie d'Auschwitz, avec ses planches sans draps sur lesquelles s'entassaient, dans une contagion meurtrière, toutes les maldes l'infirmerie ses médics. tes les malades, l'infirmerie sans médica-ments autres que le poison, où, seule, la charité des infirmières — des déportées,

elles aussi — pouvait soulager un peu leurs sœurs de misère... Les mouvements de foules sont admirable-

Les mouvements de foules sont admirablement réglés, tel ce départ pour le chantier de travail, aux sons d'une marche joyeuse exécutée par l'orchestre du camp — composé de détenues — cet orchestre que le sadisme des bourreaux contraignait de jouer pendant les exécutions même... Remarquables aussi des tableaux tels que le départ pour la chambre à gaz d'un convoi de Françaises clamant une Marseillaise suprême..., l'organisation d'une Résistance intérieure en liaison avec le camp des hommes et même avec son avec le camp des hommes et même avec l'extérieur, la visite de la Commission de la Croix-Rouge, en l'honneur de laquelle, sur ordre des S.S., les lits de planches se garnissent de dans d'assillars et de acquestit ordre des S.S., les lits de planches se garnissent 'de draps, d'oreillers et de couvertures, les rayons se couvrent de médicaments — autres que le poison... — et au cours de laquelle les nazis font passer pour folle la doctoresse qui a le courage de crier la vérité aux visiteurs — qui, d'ailleurs, ne la croient pas — courage qu'elle payera le soir même d'une mort par des tortures sur lesquelles on a le tact de ne pas insister.

De la première à la dernière image de ce film — dont les photographies sont splendides, les dialogues d'une vérité saisissante, l'interprétation sans une fausse note — on

est étreint par l'ambiance bouleversante de

est étreint par l'ambiance bouleversante de cet univers concentrationnaire. Tout concourt à faire de ce film un chef-d'œuvre qui trouve sa place à côté de « La bataille du rail» et de « Rome, ville ouverte».

Il était précédé d'une fort belle introduction du R.P. Riquet, vice-président de la Fédération des Internés et Déportés politiques, éloquent prédicateur à Notre Dame de Paris, qui se porta garant de la véracité des scènes évoquées dans « La dernière étape » par la metteuse en scène, Wanda Jakubowska, et la scénariste, Gerda Schneider, et qui, au passage, rendit un hommage ému à la mémoire d'une Française de religion juive, Mme Guettin, créatrice des mouvements d'assistance sociale à l'Hôpital, qui mourut noblement en déportation, après avoir consacré soixante ans de sa vie à une œuvre de dévouement.

Le R.P. Riquet souhaita, en terminant, que se réalise un jour l'espoir exprimé par l'héroïne du film qui meurt en suppliant: «Plus jamais d'Auschwitz!». Hélas, la cruauté humaine disparaitra-t-elle jamais de la face de la terre?...

Janine Auscher.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.